

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE
L'EMPOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA CONVENTION
COLLECTIVE NATIONALE DES COMMERCES DE GROS
N°3044 DU 17.9.09**

Etaient présents :

Collège Employeurs :

Membres Titulaires : Mmes Behr (FEDA), Groisy (UNCGFL), MM. Kitous-Orsini (Vice-Président de la CPNEFP 3044), Flipo (FNAS), Mongin (FGME)

Membres suppléants : Mme Chaput (UCAPLAST)

Membres représentés :

Mme Decoeur-Michel (NAVSA) donne pouvoir à M. Kitous-Orsini (Vice-président de la CPNEFP 3044) qui l'accepte,

M. Koubbi (FNCPLA) donne pouvoir à Mme Groisy (UNCGFL) qui l'accepte.

Collège salariés :

Membres titulaires : MM. Argence (CFTC), Bohr (CGT), Bourne (CFDT), Chiaroni (CFTC), Delavat (CFE CGC FNAA), Muste (FGTA FO), Nakonezy (CGT), Perramant (CFDT), Trannois (Président de la CPNEFP)

Membres suppléants : M. Bellon (FEC CGT FO)

Membres représentés : M. Ronsain (FNECS CFE CGC) donne pouvoir à M. Trannois (Président de la CPNEFP 3044) qui l'accepte.

Intervenants extérieurs : Mmes Demanche (Observatoire des métiers de la propreté), Grosset (OCI), MM. Portefin (OF Astrolabe), Fernandez (Secrétaire Général de l'ANLCl)

1. Approbation du PV de la réunion de la CPNEFP du 30.6.09

Le projet de PV du 30.6.09 est approuvé.

2 . Actions concernant la mise en oeuvre de l'accord cadre national signé entre la CPNEFP des commerces de gros et l'ANLCl

Mme Demanche et M. Portefin font une présentation de la démarche de la branche de la Propreté en matière de formation aux écrits professionnels.

Un support Power Point (ci-joint) est présenté et commenté en CPNEFP.

Les intervenants de la branche de la Propreté insistent sur plusieurs points :

- la nécessité d'une démarche basée sur un objectif professionnel, simple et mesurable. Il est nécessaire de contextualiser les documents en fonction des besoins des entreprises et des salariés. Il est important de se concentrer sur « la mise en situation de travail », cela est moins stigmatisant pour lessalariés,

- le taux de réussite de la formation est de plus de 90% avec des salariés ayant en moyenne 45 ans et avec une hétérogénéité des groupes (différents niveaux) mais tout en conservant une approche individualisée,
- l'importance de la constitution d'une base de données accessible à tous pour alimenter l'ingénierie pédagogique,
- faire une expérimentation dans un premier temps avec ensuite une démultiplication du dispositif. Des réunions « leurres » ont également été organisées afin de prendre un prétexte pour sensibiliser et identifier des difficultés d'illettrisme des salariés de la branche de la propreté.

M. Fernandez (ANLCl) précise qu'un référentiel des compétences clés des savoirs professionnels a été élaboré par l'ANLCl.

MM. Trannois et Kitous-Orsini remercient Mme Demanche et M. Portefin pour leur intervention.

Valérie Grosset (OCI) fait une présentation du plan d'action proposé dans la branche des commerces de gros pour mettre en œuvre l'accord cadre national entre la CPNEFP et l'ANLCl (ci-joint Power Point présenté).

M. Fernandez (ANLCl) insiste sur :

- > la nécessité de bien former les délégués d'Intergros et d'impliquer le salarié, l'entreprise et l'encadrement intermédiaire dans la démarche,
- > la nécessité d'avoir des repères et des évaluations notamment en se basant sur le référentiel clés.

Les membres de la CPNEFP des commerces de gros donne mandat à l'OCI pour mettre en œuvre le plan d'action présenté lors de la CPNEFP du 17.9.2009.

Prochaines étapes :

- Elaboration d'un cahier des charges et lancement d'un appel d'offre pour choisir un cabinet de consultant
- Adaptation du référentiel
- Expérimentation

3. Communication OCI / sensibilisation du site OCI

Mme Grosset (OCI) rappelle les différentes actions de communication envisagées pour générer une augmentation du trafic sur le site de l'OCI.

Elle présente les différents supports réalisés : Bannière, carte, flyers.

Un bilan de la diffusion de ces supports sera fait fin Juin 2010.

Est également en cours de réalisation la synthèse du Bilan emploi formation 2008 dans la collection « Les essentiels » exercice 2008 à destination des fédérations patronales et des organisations syndicales de salariés qui peuvent en commander autant d'exemplaires qu'ils souhaitent.

4. Suite des travaux sur les CQP

M. Kitous-Orsini rappelle que dans les différentes étapes de la démarche CQP, nous en sommes au positionnement des CQP dans la classification de la CCN.

M. Kitous-Orsini propose d'avancer dans la réflexion afin que la CPNEFP de la CCN 3044 constitue un dossier complet avec des propositions de positionnement qui sera ensuite présenté à la CPN.

Un premier document de travail (ci-joint) est distribué en séance afin d'avancer dans la réflexion pour proposer quelque chose de plus « construit » lors de la CPNEFP du 24.11.09.

La FGTA FO propose d'organiser le passage à l'échelon 3.

La FEC CGT FO souhaite dans l'accord CQP que soit mentionné un niveau d'entrée et un niveau de sortie du CQP dans la classification.

La CFDT souhaite que le salarié qui obtient le CQP mais qui est déjà au niveau de classification où est positionné le CQP puisse obtenir automatiquement l'échelon supérieur.

La CFTC souhaite un complément de rémunération indépendant du minimum conventionnel surtout si le salarié a déjà le Niveau et l'échelon correspondant au CQP.

La CGT évoque la possibilité de créer un échelon 4.

M. Kitous-Orsini indique que l'on va étoffer la note de positionnement des CQP pour la CPNEFP du 24.11.09.

L'ordre du jour de la CPNEFP du 24.11.09 est le suivant :

- Approbation du PV du 17.9.09
- Election du Président et du Vice-président de la CPNEFP 3044
- Mise en œuvre du plan d'action relatif aux savoirs élémentaires de base
- Suite des travaux sur les CQP :
 - Synthèse de la démarche CQP (intervention de F. Montarello)
 - Positionnement des CQP
- Questions diverses